

L'ENTRETIEN

DE VOTRE MUR VÉGÉTAL STABILISÉ

Pour un mur végétal intérieur stabilisé, il n'y a pas d'entretien particulier, une visite de contrôle après 4 ans peut être éventuellement programmée. Toutefois si votre mur a subi un dommage ou bien une plante à faibli L'atelier d'Evan est dans la capacité d'effectuer tout remplacement de végétal. Il faut également noter que contrairement aux plantes naturelles ou synthétiques, les plantes stabilisées sont antistatiques et ne retiennent pas ou peu la poussière. Si vous souhaitez effectuer un dépoussiérage L'atelier d'Evan peut également vous réaliser cette intervention.

Le coût d'une intervention varie en fonction des M2 de votre mur.

- Dépoussiérage : 95 euros HT/ M2
- Remplacement de plante : 5 euros HT par plantes + prix du végétal
- Coût de déplacement : Forfait de 80 euros HT pour l'Indre et Loire autres départements sur devis.
- Autres opérations : Sur devis

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment par l'Atelier d'Evan, ce document n'est pas un devis et n'a aucune valeur contractuelle.

- → Durée de vie : 7-10 ans Minimum.
- → Feuillages 100% naturels stabilisés

















0% D'arrosage Plusieurs années 0% D'entretien